



Déclarations et Discours

N° 76/18

LE CANADA ET L'AUTRICHE: ALLIÉS DANS LA DÉFENSE DES MÊMES CAUSES

Allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, à Vienne (Autriche), le 25 mai 1976.

Pour faire suite aux propos chaleureux de Son Excellence, M. Bielka, je voudrais exprimer toute ma gratitude pour une hospitalité et un accueil qui rendent Vienne célèbre, à juste titre. Cette visite en Autriche est la première effectuée par un secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, mais personnellement j'ai déjà eu le plaisir d'apprécier le charme de Vienne. Mon pays et le vôtre ont beaucoup en commun; peut-être même davantage qu'il ne semble au premier coup d'oeil. En effet, l'héritage ethnique et culturel du Canada provient en grande partie du continent européen. Et l'Autriche n'est-elle pas, depuis longtemps, l'une des sources de la civilisation occidentale? Nos deux pays partagent d'ailleurs de nombreuses valeurs fondamentales. Ils croient tous deux profondément à la démocratie parlementaire, à l'égalité devant la loi, à la justice sociale et à la liberté. Nos régimes fédéraux reflètent une diversité qui constitue l'essence même du fédéralisme et nos sociétés forment des mosaïques riches de la variété de nos antécédents ethniques.

Nos politiques étrangères offrent des ressemblances frappantes et, dans leurs divergences, elles tendent plutôt à se compléter qu'à s'opposer. Je sais, par exemple, que l'Autriche s'intéresse vivement au "dialogue atlantique", c'est-à-dire au développement d'actives relations entre l'Amérique du Nord et l'Europe continentale dans son ensemble. Or, pour notre part, nous attachons une grande importance à nos rapports avec l'Europe, et poursuivant, depuis quelque temps déjà, une politique de diversification de nos relations appelée politique de "la troisième option", nous accordons à nos échanges avec l'Europe une attention prioritaire.

A l'instar de l'Autriche, le Canada ne participe pas directement à l'oeuvre d'intégration économique et politique de la Communauté européenne, même s'il négocie actuellement un accord de coopération économique avec la Commission économique pour l'Europe (CEE). Tout comme l'Autriche également, le Canada n'envisage pas ses futures relations avec l'Europe exclusivement sous l'angle du lien contractuel avec la Communauté européenne. Il est plutôt dans nos intentions de développer et d'approfondir nos relations bilatérales avec les pays d'Europe occidentale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, et d'Europe orientale - politique que l'Autriche

mène avec un très grand succès.

Bien sûr, le Canada est membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) alors que l'Autriche a choisi la neutralité. Néanmoins, j'ai été frappé lors de nos discussions de cet après-midi, par le dynamisme et le caractère positif de votre politique de neutralité. L'intérêt que votre Gouvernement attache à la grande famille des organismes des Nations Unies et à la diplomatie multilatérale est largement partagée par mon Gouvernement. D'ailleurs, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, d'importance capitale, commencera sous peu à Vancouver.

En outre, le Canada est le pays hôte de l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'Autriche elle, a déjà accueilli nombre de grandes conférences onusiennes et elle est l'hôte de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Se dressant sur les rives du Danube, la cité des Nations Unies symbolise cette participation unique de votre pays.

Il serait impossible de dire combien de fois, au sein de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, le Canada et l'Autriche ont travaillé, main dans la main, à l'avènement d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste. Cette collaboration étroite a prévalu aussi bien dans les réunions sur le désarmement, la non-prolifération, le contrôle des armes et l'espace qu'à Nairobi, lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Elle s'est poursuivie au cours des négociations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe engagées à Helsinki et à Genève, conférence dont le point culminant fut la déclaration d'Helsinki, en laquelle de nombreux observateurs voient le document de base de la politique de détente entre l'Est et l'Ouest. En outre, nous sommes reconnaissants à l'Autriche d'accueillir les négociations Est-Ouest visant à une réduction mutuelle et équilibrée des forces. Le rôle de l'Autriche dans toutes ces activités variées, tout en s'expliquant, certes, par son désir de garantir son statut de pays neutre, profite au monde entier et en cela, dépasse de beaucoup l'objectif de la neutralité.

Nos deux nations ont renoncé à participer à la course à l'armement nucléaire en choisissant de ratifier le Traité sur la non-prolifération nucléaire. Il est significatif, je crois, que ni l'affiliation du Canada à une puissante alliance de défense collective, ni le statut de neutralité de l'Autriche ne nous aient empêchés de participer ensemble à des missions de maintien de la paix parrainées par les Nations Unies, notre seul avantage étant, en l'occurrence, celui de tout pays: la prévention d'hostilités. On ne

saurait trouver meilleur exemple de notre désir commun de contribuer à l'avènement d'un monde pacifique. À ce propos, je m'en voudrais de ne pas mentionner la tâche accomplie par M. Kurt Waldheim, distingué secrétaire général des Nations Unies. Il m'apparaît d'ailleurs particulièrement opportun de lui rendre hommage dans cette capitale où l'on se souvient de son rôle particulièrement actif dans la conduite des affaires étrangères autrichiennes, le moindre n'étant pas celui qu'il a joué en qualité d'ambassadeur au Canada.

Quoi de plus naturel dans le fait que nos deux pays se soient découvert un immense potentiel de coopération et de collaboration en ce qui concerne les grandes entreprises multilatérales de notre temps, qu'il s'agisse des entreprises liées au dialogue Nord-Sud; de l'élaboration du droit international, du maintien de la paix, du désarmement et de la limitation des armes au sein du système des Nations Unies, ou des initiatives de nombreuses autres organisations et conférences. Pour ce qui est des activités internationales qui ne sont pas directement reliées à la politique nationale ou extérieure de nos gouvernements, il est intéressant de noter qu'Innsbruck vient tout juste d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver et que Montréal prendra la relève avec les Jeux d'été. Je suis convaincu que, tant sur le plan des relations bilatérales que sur celui des relations multilatérales, des possibilités de coopération encore plus grandes qu'on ne le croit s'offrent à nos deux pays et je souhaite que nous puissions en tirer parti au maximum.

S/C